

## LA GUERRE DES ÂGES N'AURA PAS LIEU

La solidarité intergénérationnelle n'est pas un vain mot : de la mobilisation du 9 avril 2015 contre les politiques d'austérité aux manifestations des 19 mai et 11 juin contre la réforme des collèges, en passant par l'initiative de Guéret du 13 juin pour la défense des services publics, sans oublier la participation à la semaine d'action européenne de solidarité avec la Grèce, toutes les générations se sont rassemblées pour plus de justice et d'égalité. Quand le gouvernement gèle le traitement des fonctionnaires et la pension des retraités, leur salaire continué, c'est la même offensive austéritaire qui est à l'œuvre. Les combats se mènent donc ensemble pour les solidarités et les droits ; c'est ensemble qu'actifs et retraités continuent à défendre le service public, un système éducatif de qualité, une protection sociale juste et solidaire ainsi que les grands principes de la laïcité, les droits et les libertés. Robert Desnos, mort le 8 juin 1945 dans un camp nazi, écrit dans *Le veilleur du Pont au Change* : « Je vous salue vous tous qui résistez, enfants de vingt ans au sourire de source, vieillards plus chenus que les ponts, hommes robustes, images des saisons, je vous salue au seuil du nouveau matin... »<sup>1</sup>. Si pour certains il y a plus de passé que d'avenir, l'homme est toujours un être en devenir.

Bonnes vacances. ■

**MARYLÈNE CAHOUET  
FRÉDÉRIQUE ROLET**

1. Ce numéro s'adresse à tous les adhérents du SNES



DOSSIER

## L'avenir devant nous

### ACTUALITÉ

L'espoir pour vaincre  
le sentiment d'impuissance

### SANTÉ/SOCIÉTÉ

70<sup>e</sup> anniversaire de  
la Sécurité sociale

### LOISIRS/CULTURE

Entretien avec  
Jean-Michel Delambre

### PORTRAIT

Carmen Castillo  
écrivaine et cinéaste Chilienne

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 1

### ACTUALITÉ

#### UN TRISTE CATALOGUE DE PRINTEMPS

L'espoir pour vaincre le sentiment d'impuissance p. 2

#### ÉVOLUTION DES PENSIONS PUBLIQUES

La paupérisation programmée p. 3

#### LA GRÈCE FACE À UN NOUVEAU SPHINX

L'acharnement des dirigeants européens : une énigme p. 4

### INTERVIEW

#### ACTUALITÉ SYNDICALE

Entretien avec Valérie Sipahimalani p. 5

### SANTÉ-SOCIÉTÉ

#### CÉLÉBRER C'EST BIEN, MAIS...

70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale p. 6

#### CONVERGENCES AUTOUR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les appels se multiplient p. 6

#### DES CHANGEMENTS IMPORTANTS À LA MGEN

Le grand ménage de printemps p. 7

#### RADIO-FRANCE, 28 JOURS...

Leçons de grève p. 8

#### DETTE : « LA GRÈCE PAYERA »

Une fable sans morale p. 8

#### TAFTA OU TTIP

Deux millions deux fois STOP p. 9

### VIE SYNDICALE

#### ÊTRE RETRAITÉ(E) ET RESTER SYNDIQUÉ(E)

C'est possible, c'est souhaitable et... c'est surtout utile ! p. 10

#### PRÉPARER SA RETRAITE

Témoignage lillois p. 10

#### 2016

Année de tous les congrès p. 11

### DOSSIER

#### PRÉPARER DES JOURS MEILLEURS

L'avenir devant nous p. 12

### INFOS PRATIQUES

#### PRENDRE SA RETRAITE

p. 18

### LOISIRS-CULTURE

#### UN LIVRE, UN FILM, UNE AVENTURE

Une histoire populaire américaine p. 19

#### POURVU QUE CE SOIT DRÔLE

Entretien avec Jean-Michel Delambre p. 20

### AU FIL DE LA PRESSE

#### JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS

Une « vieille dame » de 70 ans en fin de vie ? p. 23

### PORTRAIT

Carmen Castillo p. 24

## UN TRISTE CATALOGUE DE PRINTEMPS

# L'espoir pour vaincre le sentiment d'impuissance

L'échec maintes fois annoncé par de nombreux économistes de la politique d'austérité n'a pas fait dévier nos gouvernants pétris de leurs absurdes certitudes et adeptes de la méthode Coué ; il faut donc refuser la désespérance et l'inaction pour revenir à la charge avec plus de vigueur, plus de pugnacité.



Pour un autre horizon

### Blocage des salaires et des pensions,

baisse du pouvoir d'achat, remise en cause des droits syndicaux, réduction des dépenses publiques, casse de l'inspection du travail, cadeaux aux entreprises à travers le pacte de responsabilité et le CICE (Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi) : un désastre sur le plan social au nom de la lutte contre le chômage, avec pour corollaire moins d'emplois encore. Malgré une croissance de 0,6 % au premier trimestre, le chômage a flambé en avril : plus de six millions d'inscrits à Pôle Emploi, soit un Français sur dix. Et dans le cadre des négociations AGIRC-ARRCO, le patronat en profite pour proposer un recul social considérable : retard de l'âge de la retraite, réduction du taux de la pension de réversion, gel des pensions reconduit pendant au moins trois ans ; il refuse toute augmentation des ressources, notamment des cotisations patronales.

### Des mesures imposées à la hussarde

Le gouvernement ne s'embarrasse pas de scrupules démocratiques quand il s'agit de faire passer sa politique : loi Macron qui organise des régressions dans beaucoup de domaines, expédiée par l'article dit du 49.3 de la Constitution ; vote en urgence de la loi santé ; passage en force de la réforme du collège. Populations, personnels, organisations syndicales sont laissés à l'écart de la réforme territoriale, la loi sur le renseignement est votée sans débat public alors qu'elle menace gravement les libertés fondamentales collectives comme individuelles. Au niveau international, les guerres ravagent une partie du monde de façon permanente, la Méditerranée est un énorme cimetière pour des milliers de migrants sous les regards d'une Europe indifférente,

plus soucieuse de se protéger que de promouvoir une politique migratoire digne et respectueuse. La politique d'austérité de l'Union Européenne est devenue « structurelle », la « Troïka » bafoue les choix démocratiques de la Grèce pour décourager toute possibilité d'alternative en Europe.

### La mobilisation c'est aussi ici et maintenant

Le peuple grec résiste et Podemos avance en Espagne. Et en France la journée d'action du 9 avril a vu un front syndical avancer dans l'unité. Même si la mobilisation n'a pas été à la hauteur de l'enjeu, elle a renoué avec l'action, point d'appui pour des luttes futures plus unitaires. Le témoignage d'un médecin généraliste, Sylvie Cognard, responsable du SMG (syndicat de la médecine générale) qui a manifesté le 9 avril, rappelle bien les enjeux de la journée : « nous sommes là tous pour la même raison, la défense des services publics, qu'ils soient de santé, d'éducation, de culture, de transports et tous les autres (...), nous sommes là pour défendre la qualité de nos métiers maltraités par des gestionnaires cyniques, nous

## ESCROQUERIES INTELLECTUELLES

Tel qui clamait que jamais l'instituteur n'égalerait le curé et se précipitait au Vatican prétend incarner la République et défendre la laïcité. Tel qui encense l'esprit de résistance et ne cesse d'évoquer les droits de l'homme devient veule face aux diktats du libéralisme et arme l'Égypte, le Qatar et l'Arabie Saoudite. Ne comprennent-ils pas qu'ils font le lit de celle qui prétend, elle, incarner la France et ne cesse de la caricaturer ?

PIERRE TOUSSENEL

*sommes là parce que nous ne sommes pas à vendre ».*

À noter aussi d'autres mobilisations importantes dans la période récente : grève et manifestations contre la réforme du collège imposée brutalement, poursuite de l'action unitaire contre les idées d'extrême droite, notamment à Béziers, manif nationale pour les services publics à Guéret et semaine de solidarité avec la Grèce du 20 au 26 juin.

La construction d'une riposte nécessaire et unitaire plus large suppose de nouer des solidarités en rassemblant salariés et chômeurs, actifs et retraités, jeunes et anciens pour ouvrir d'autres perspectives d'avenir que celles qu'on veut nous imposer. ■

MARYLÈNE CAHOUE

## ÉVOLUTION DES PENSIONS PUBLIQUES

# La paupérisation programmée

En 2008, l'OCDE préconisait de réduire le montant des retraites, pour « assurer l'assainissement des finances publiques et alléger le poids de la dette publique, en réduisant progressivement les retraites servies par les régimes publics ».

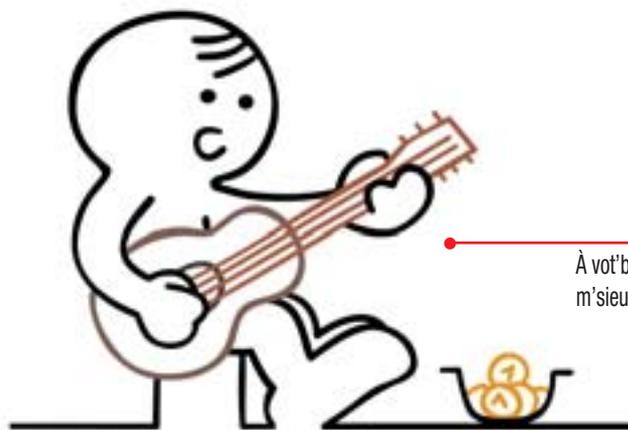
### Les pensions liquidées

Depuis 2003 les retraités ne profitent plus des retombées de la croissance, la situation la plus favorable pour eux étant le maintien de leur pouvoir d'achat. Mais celui-ci est indexé sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) qui sous-estime fortement l'évolution du coût de la vie, en particulier les dépenses contraintes. De plus, des mesures fiscales, non prises en compte par l'IPC, viennent s'ajouter à cette dégradation : c'est le cas de la suppression de la demi-part des veufs et veuves, de la fiscalisation de la majoration pour les parents de trois enfants et plus, de l'augmentation de la TVA, de la CASA payée par les seuls retraités imposables. De surcroît, le gel des pensions vient d'être prolongé jusqu'en 2016.

Dès 2007, le COR estimait que « dans l'hypothèse d'une hausse des salaires de 1 % par an, les pensions perdraient 22 % de pouvoir d'achat par rapport au salaire moyen ». Ce chiffre sera certainement dépassé.

### Les pensions à venir

La situation des futurs retraités est encore plus préoccupante. L'allongement de la durée d'activité et le recul de l'âge de départ à la retraite pénalisent les futurs retraités, mais c'est le principe inique de la ►►►



À vot'bon « COR »,  
m'sieur dames !

© GIZGRAPHICS / Folotia.fr

►►► décote qui va leur poser un véritable dilemme. Soit prolonger, pour la grande majorité, leur carrière jusqu'à 67 ans pour obtenir une pension complète, soit partir à 62 ans avec une pension réduite de 25 %. La chute du pouvoir d'achat pèse aussi lourdement dans le processus de dégradation des pensions à venir. La première attaque, dont on paie encore les conséquences, remonte à 1983 avec la désindexation des salaires sur les prix et la mise en place du Glissement vieillesse technicité (GVT). En vingt ans c'est une perte de 20 % du pouvoir d'achat des enseignants reconnue par tous. Cette baisse a été en partie gommée par les passages d'échelons mais au détriment des déroulements de carrière. Cette chute du pouvoir d'achat s'est prolongée sur le même

rythme (12 % entre 2004 et 2014) mais semblait insuffisante puisque les salaires des fonctionnaires sont gelés depuis 2010. Ces différentes mesures ont pour objectif de forcer les fonctionnaires à partir avec une pension fortement amputée.

Laisser perdurer cette situation conduirait à accepter une paupérisation des retraités du secteur public. Le SNES-FSU demande le retour à l'indexation des pensions sur les salaires. Pour les actifs, la fin du gel des traitements, leur réindexation sur les prix et la compensation des pertes de pouvoir d'achat sont le minimum indispensable. Enfin la décote, véritable double peine, doit être supprimée pour assurer un véritable choix pour les fins de carrières et permettre d'atteindre un niveau de pension décent. ■ **J.-C. LANDAIS**

## LA GRÈCE FACE À UN NOUVEAU SPHINX

# L'acharnement des dirigeants européens : une énigme

Supposons un observateur éclairé qui aurait survécu par miracle au matraquage médiatique et s'étonnerait de l'acharnement des « institutions » à faire rendre gorge à la Grèce. Cet individu n'y verrait aucune rationalité économique mais une véritable énigme.



Et « ils »  
prétendent vouloir  
sauver le malade !

**L'austérité**, la potion amère administrée à la Grèce, est en train de faire sombrer le pays. Chacun sait pourtant qu'il y a plusieurs façons de régler en douceur le problème de la dette tout en sauvant le débiteur. L'acharnement est d'ordre politique comme le montre cette provocation d'exiger une nouvelle baisse des retraites. En défiant le dogme<sup>(1)</sup> selon lequel « on ne peut pas faire autrement », asséné depuis des décennies, le peuple grec menace tout l'édifice néolibéral, ce qui démontre la vulnérabilité du dit système face à une volonté démocratique.

### Aucune explication rationnelle

Cependant en faisant appel à l'explication politique on ne résout pas pour autant l'énigme car après tout rien n'interdit à la politique d'être rationnelle. Or pour atteindre un objectif politique certes essentiel pour eux, les maîtres des « institutions » sont prêts à prendre tous les risques, à faire un saut dans l'inconnu, à amener l'Europe et leur propre modèle dans le mur. Qui peut croire qu'une sortie de la Grèce de l'euro

n'aurait aucun impact sur des marchés financiers instables, à part ceux qui croient avoir trouvé l'arme fatale avec la BCE de Draghi ? Qui peut croire qu'une Europe fondée sur des rapports de domination entre créanciers et débiteurs, sur des écarts de richesse croissants entre le Nord et le Sud, serait viable ?

### La radicalité du néolibéralisme

Entre 2009 et 2013, les dépenses de santé ont baissé de 11 % en Grèce et celles d'éducation de 33 %, et pourtant ils ne sont pas allés assez loin disent d'un air bonhomme A. Merkel et F. Hollande. En fermant la porte à Syriza, ils l'ouvrent à l'extrême droite qui ronge aujourd'hui l'Europe. Il y a une radicalité dans le néolibéralisme qu'on ne rencontre guère que dans les régimes où l'idéologie prétend se substituer au réel. Cette obsession punitive qui caractérise la morale austéritaire, cette morale sans imagination ni imaginaire qui dissout la pensée dans son langage et s'appuie sur des méthodes invariantes, c'est la politique de la peur. Merci aux Grecs d'avoir levé le voile. ■

**DANIEL RALLET**

(1) Le TINA : "there is no alternative" (il n'y a pas d'autre choix), slogan attribué à Margaret Thatcher.

## ACTUALITÉS SYNDICALES

## Entretien avec Valérie Sipahimalani



© Thierry Nectoux

**Valérie Sipahimalani**  
secrétaire générale  
adjointe du SNES-FSU

L'année scolaire touche à sa fin pour Valérie Sipahimalani, professeure de SVT au lycée J.-Ferry de Paris, comme pour les autres enseignants. Mais pour elle s'achève aussi une première année de mandat comme secrétaire générale adjointe du SNES-FSU, une année qui se termine par des appels à l'action ; premier bilan et ébauche d'une feuille de route syndicale.

### Après la mobilisation du 11 juin... les vacances et puis ?

Les vacances n'ont pas commencé le 12 juin ! De nombreux rendez-vous (réunions parents-profs, CA, distributions de tracts, interpellations d'élus...) sont en juin l'occasion de poursuivre la mobilisation contre la réforme du collège. Un préavis court sur le mois, permettant aussi des actions locales de grève. L'intersyndicale, qui doit se réunir rapidement, et la CAN de juin proposeront des modalités d'action pour maintenir la pression jusqu'aux vacances et poursuivre à la rentrée.

### En quelques lignes, quelles sont les critiques fondamentales que le SNES-FSU fait de la politique « éducative » du gouvernement sur un plan général ?

Contrairement à ce qui est seriné dans les médias, le gouvernement ne se donne pas les moyens d'atteindre son objectif : faire réussir tous les élèves. Sa politique éducative n'est actuellement plus en rupture avec celle des années noires de la droite. Il n'a pas pris en compte le retard pris ces dix dernières années en matière de recrutement et de (re)valorisation de nos professions. La perte d'attractivité de nos métiers entraîne des difficultés de recrutement qui ne permettent pas de pourvoir l'ensemble des postes. La petite bouffée d'oxygène attendue sur le terrain n'est pas au rendez-vous.

Dans le même temps, il n'a jamais eu la volonté de reprendre la main sur une vision et une gestion nationales de l'Éducation, poursuivant l'autonomie laissée aux recteurs et aux chefs d'établissement développée par la droite. Le ministère n'est pas en mesure de garantir l'application sur le terrain de ses propres textes ! Syndicalement, cette politique conduit à la multiplication d'actions locales auxquelles nous devons donner de la cohérence pour construire les luttes nationales.

### Et plus spécifiquement pour le second degré ?

Les personnels ont été patients, en collège comme en lycée, prenant acte de la priorité au premier degré. Tout cela pour aboutir l'an dernier à une carte de l'éducation prioritaire au périmètre insuffisant, et aujourd'hui à une inacceptable réforme du collège, qui rompt avec les équilibres de la loi de refondation, se rapprochant de la conception « école du socle ». Elle prend de plus modèle sur celle du lycée, dont le bilan est sans cesse ajourné. Les contenus d'enseignements ne sont guère mieux lotis. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture laissait augurer un mieux, en ce qu'il est conçu comme un cadre d'élaboration des programmes et non comme une double prescription. Mais les projets de programmes, auxquels il faut ajouter des parcours et les enseignements pratiques interdisciplinaires de la réforme du collège, ne sont pas aboutis. Or tous les dossiers sont traités de manière idéologique, dans l'urgence, sans prendre le temps de la réflexion et du recul.

### Dans le débat et le combat actuel, les retraités peuvent-ils être utiles ?

Leur soutien actif, ne serait-ce qu'en tant que citoyens, est précieux. Par ailleurs, ils sont notre mémoire collective, ils nous aident à mettre les débats en perspective. Et bien sûr nous sommes ensemble quand il faut manifester, signer des pétitions... ■

**L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE**  
Supplément à L'US n° 751 du 18 avril 2015

snes  
fsu  F.S.U.

# COLLÈGE

## Pas cette réforme

Après la loi de refondation et la priorité donnée au premier degré pour lutter contre le nombre d'entrants en Sixième en grande difficulté, la réforme du collège était un rendez-vous attendu par les personnels, dont les conditions de travail et d'emploi se sont détériorées ces dernières années. Les spécificités du collège appelaient des réponses en termes d'effectifs de classe, de possibilités de travail en petits groupes, de temps libéré pour le travail collectif des équipes éducatives et pluriprofessionnelles, d'amélioration des vies scolaires, de formation continue...

Au lieu de cela, le ministre et le gouvernement ont choisi l'affrontement en publiant, au lendemain d'une grève rassemblant plus de la moitié des enseignants exerçant dans le second degré, un arrêté installant une réforme bureaucratique menaçant

CÉLÉBRER C'EST BIEN, MAIS...

## 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale

Il y a 70 ans, le Conseil national de la Résistance créait la Sécurité sociale. Avec pugnacité et détermination, Ambroise Croizat, ministre du Travail du Général de Gaulle, a concrétisé cet engagement qui a résisté jusqu'à aujourd'hui.

**Marisol Touraine** a lancé le 5 mai la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de cette « vénérable institution ». La célébration se poursuivra jusqu'au 6 octobre par toute une série d'événements : portes ouvertes, expositions, manifestations sportives et culturelles, concours auprès des salariés de la Sécu et aussi dans l'Éducation nationale. En même temps, la ministre

1946 : Ambroise Croizat signe les actes de la loi



© DR

annonce une réflexion sur un régime maladie universel. Affaire à suivre avec attention.

Mais avant ces festivités, le gouvernement a amputé de 9,6 milliards d'euros les recettes 2015 de la Sécurité sociale (exonérations de cotisations patronales...). De plus, en 2013, l'ANI (Accord national interprofessionnel) a institué « une couverture complémentaire santé obligatoire pour tous les salariés » qui sera mise en œuvre dès 2016. Cette mesure est en contradiction avec le principe d'un remboursement à 100 % de tous les soins prescrits pour lutter contre le renoncement aux soins et la dégradation de la santé dans notre pays. Alors qu'en sera-t-il du futur régime maladie universel ?

Le gouvernement a décidé, à juste titre, de célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale ; dans le même temps, il renforce une politique d'austérité qui met en danger cette grande conquête sociale. Il est une autre manière de célébrer cet anniversaire : lutter pour la sauvegarde et l'extension d'un système de protection sociale solidaire, gage d'un minimum de justice sociale. ■

FRANÇOISE EIDEN

CONVERGENCES AUTOUR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Les appels se multiplient

Au cours de la période récente, on observe de nombreuses convergences à propos des politiques de santé publique, en particulier entre les prises de positions publiques d'acteurs du secteur et le positionnement d'organisations syndicales telles que le SNES-FSU.

**L'appel-pétition « Pour un débat public sur la santé »** de 2013 a été initié, entre autres, par les professeurs A. Grimaldi, D. Tabuteau. La FSU en est l'un des cosignataires ; il en est de même de la pétition « **Charte pour une santé solidaire** »<sup>(1)</sup> en douze points, présentée le jour de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale sur la « loi de modernisation de la santé » le 31 mars dernier. Ces appels ne se limitent pas à montrer l'importance des enjeux de société autour de la santé, appréhendée dans sa globalité ; ils abordent aussi les questions du financement, notamment le rôle coûteux et grandissant des complémentaires de santé. C'est à une reconquête par la Sécurité sociale des moyens nécessaires pour couvrir l'en-

semble du domaine de la santé qu'invitent les signataires. Le professeur D. Tabuteau affirme dans une tribune qu'« une réforme durable et équitable de l'assurance maladie est possible ».

On trouve tout autant mobilisés les professionnels de santé que les représentants d'usagers sur la question de la « démocratie sanitaire » dans les instances consultatives. Les professeurs J.-L. Salomez et

(1) Voir A. Grimaldi, D. Tabuteau, F. Bourdillon, F. Pierru et O. Lyon-Caen, *Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire* ; Odile Jacob Édition, Paris, 2011.

(2) J.-L. Salomez est praticien hospitalier et enseignant à l'Université Lille 2 ; Daniel Carré à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

D. Carré<sup>(2)</sup> ont fait part, lors de stages organisés par le SNES-FSU, de leur appréciation sur le fonctionnement des ARS (Agences régionales de santé) : l'un comme président de CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie), l'autre comme secrétaire

général du CISS (Collectif interassociatif sur la santé). Ces convergences doivent être analysées et approfondies, tant par le SNES que par la FSU, afin d'agir conjointement avec tous ceux qui se sentent concernés. ■ **GEORGES BOUCHART**

## DES CHANGEMENTS IMPORTANTS À LA MGEN

# Le grand ménage de printemps

Un petit encart dans le bimestriel *Valeurs mutualistes*, magazine de la MGEN, annonçait en mars dernier une assemblée générale extraordinaire pour le 11 avril. Elle devait se prononcer sur l'évolution de l'offre globale de la mutuelle<sup>(1)</sup>. Le dernier numéro fait état d'une approbation à 91 % par les délégués à l'AG... Que de hâte et quel score !

**La situation de la MGEN** semble difficile. L'âge moyen des mutualistes est de 57 ans, ce qui rend peu probable un équilibre financier déjà compromis : les retraités (30 % des effectifs) sont la catégorie la plus déficitaire, selon la MGEN, après les bénéficiaires enfants. Seuls les « actifs » constituent une catégorie bénéficiaire mais dont les effectifs diminuent.

### Les choix proposés

L'ANI (accord national interprofessionnel de janvier 2013 appliqué en janvier 2016) prévoit de généraliser les complémentaires de santé avec un financement partiel de l'employeur dans le privé mais qui sera des plus modestes de la part de l'État, employeur principal des membres de la MGEN. S'ajoutent à cela, la situation nouvelle qui va concerner les conjoints qui pourront bénéficier de conditions plus attractives, la volatilité des mutualistes et la loi d'un marché très concurrentiel qui se profile où les appétits de grands groupes financiers risquent de malmenager les mutuelles.

Une réforme profonde va donc avoir lieu, sommairement exposée dans la dernière revue. Il faudra attendre le numéro d'automne pour en savoir plus. Un document, faiblement diffusé, fait état d'une évolution de l'offre. L'actuelle s'appellera « MGEN Référence », MGénération Initiale, lancée récemment pour attirer les jeunes, devenant « MGEN Initiale ». Par ailleurs, deux nouvelles offres globales « Santé, prévoyance, dépendance, action sociale » viendront en complément sous le nom de MGEN Équilibre et Intégrale. Un critère d'âge (huit tranches) interviendra pour le niveau des cotisations avec une borne à 70 ans. Pour les retraités, l'augmentation devrait être d'environ 15 %. Du taux actuel, 3,57 % plus élevé que celui des actifs (2,97 %), on passerait à 4,02 % jusqu'à 69 ans, 4,19 % au-delà ; 3,60 € de part forfaitaire

annuelle s'ajoutant au titre de l'assistance. Enfin, il n'est pas exclu que l'assiette de cotisation évolue et s'étende à d'autres revenus.

### Des orientations contestables

Ces changements appellent plusieurs remarques. D'abord sur la méthode : pourquoi une information si limitée, un débat confiné et verrouillé en direction d'un cénacle docile ? Ensuite, si la « préservation du système de solidarités » est invoquée, il n'est que le troisième point des objectifs fondamentaux après « redynamiser la mutualisation » et « favoriser la fidélisation des adhérents ». Enfin, en faisant de l'âge un critère de modulation, en calculant la cotisation en fonction de l'offre choisie et de la situation – actif ou retraité – la mutuelle renonce à la solidarité horizontale qui la distinguait des complémentaires de santé.

Que reste-t-il de la solidarité intergénérationnelle ? Des pas sont faits en direction de la logique des assureurs privés. Tous les sociétaires doivent pouvoir s'exprimer sur cette nouvelle orientation proposée. ■ **G. B.**

(1) Les nouvelles mesures (prestations et cotisations) seront appliquées à tout nouvel adhérent dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elles s'appliqueront à tous.



Nouvelles offres :  
les détails à  
l'automne !

RADIO-FRANCE, 28 JOURS...

## Leçons de grève

Printemps 2015 : la plus longue mobilisation de l'histoire de Radio-France. Le point de départ en a été la négociation du contrat d'objectifs et de moyens entre Radio-France et l'État, sur fond de refus des méthodes de management de la direction.

**À l'appel de l'intersyndicale** – CGT, Sud, UNSA, SNFORT, CFDT – le mouvement a débuté le 19 mars et s'est poursuivi jusqu'au 16 avril.

Ce conflit met en évidence les problèmes auxquels sont confrontés les salariés dans bien d'autres secteurs : projet de réorganisation impliquant un plan de suppression d'emplois, des réductions de moyens de production, et la mise à l'écart des personnels et de leurs représentants. C'est pourquoi les grévistes ont obtenu une large adhésion des auditeurs.

Ils ont obtenu l'abandon de l'externalisation du service propreté, le maintien des effectifs d'accueil et de sécurité, et le rejet d'un audit externe. Ce sont des acquis importants. Les préconisations du médiateur,

nommé pour permettre de trouver une issue au conflit, portent en particulier sur l'implication des personnels concernés dans les projets et la nécessité de se baser sur des études internes.

Les salariés de Radio-France reconnaissent la nécessité de moderniser les modes de production et s'inscrivent dans la négociation mais dénoncent dans les propositions faites le maintien de plans de suppression d'emplois et, dans la mise en place des groupes de travail, l'insuffisance de la prise en compte de la situation des personnels.

La mobilisation des salariés continue donc sous une autre forme. ■

**MICHÈLE OLIVAIN**

DETTE : « LA GRÈCE PAYERA »

## Une fable sans morale

En France et dans de nombreux pays européens, à n'importe quelle revendication le discours néolibéral oppose deux arguments présentés comme incontestables et ne pouvant même pas souffrir l'amorce d'une discussion : « *Les caisses publiques sont vides* » et « *avec la dette qu'on a, vous n'y pensez pas !* ».

**Le premier argument est fragile** ; il s'expose à un effet boomerang : « *si elles sont vides, qui les a vidées ?* ».

Il n'y a pas qu'en Grèce que les riches et les grandes entreprises échappent à l'impôt, que les paradis

fiscaux pompent les ressources des États, que le dumping fiscal est organisé à l'échelle européenne, que les politiques d'austérité ruinent les ressources publiques. Le citoyen ordinaire peut même être convaincu qu'il subit à son détriment le blocage des prélèvements publics décrété par le discours dominant, qui le contraint à prendre des compléments santé plus chères, et qu'à tout prendre la Sécurité sociale les remplacerait avantageusement.

**« On doit toujours payer ses dettes »**

Le second argument est d'une autre nature, car on quitte l'économie pour la morale : la dette est fondée sur une promesse faite à son créancier. Et le débiteur qui fait défaut doit se sentir nécessairement coupable. Comme le dit l'anthropologue américain David Graeber<sup>(1)</sup>, la dette « *crée l'illusion que c'est la victime qui commet le méfait* ». Elle donne un vernis moral aux rapports de domination et aux inéga-

Mais qui a vidé  
les caisses publiques ?



lités les plus violentes. C'est au nom de la dette qu'on peut penser l'inimaginable, s'attaquer frontalement à la santé, à l'éducation, aux droits sociaux, effondrer le niveau de vie comme jamais vu en temps de paix en si peu de temps.

### Faire défaut

Mais pourquoi la promesse faite aux créanciers, qui d'ailleurs sont étrangers à toute morale, devrait-elle être supérieure aux engagements pris devant le peuple ? C'est la question que pose Varoufakis, le

ministre grec des finances, quand il dit qu'il préfère faire défaut vis-à-vis de ses créanciers plutôt que de faire défaut aux retraités et aux salariés. En 1953, la dette de l'Allemagne a été réduite de 50 %, c'était pourtant au nom de crimes contre l'humanité que cette dette s'était constituée. Mais c'est à juste titre que les créanciers de l'Allemagne, plus intelligents que ceux de 1919 dont le cri d'après-guerre avait été le désastreux « *L'Allemagne paiera !* », ont pris cette décision pour l'avenir des générations futures. ■

DANIEL RALLET

## TAFTA OU TTIP

# Deux millions de fois STOP

Depuis le 14 juin 2013, les États européens ont mandaté la Commission européenne pour négocier avec les États-Unis un accord de partenariat transatlantique, présenté officiellement comme un simple accord commercial.

**Les cycles de négociations** en vue de l'établissement d'un Grand Marché Transatlantique<sup>(1)</sup>, appelé TAFTA (*Trans-Atlantic Free Trade Agreement*) ou TTIP (*Transatlantic Trade and Investment Partnership*), initialement prévus pour s'achever fin 2014, se succèdent dans une très grande opacité renforcée par des pratiques antidémocratiques. Le huitième cycle s'est tenu à Bruxelles du 2 au 6 février 2015, le neuvième à New York du 20 au 24 avril 2015 et le dixième est prévu du 13 au 17 juillet à Bruxelles.

### La possibilité d'attaquer les États

Un des principaux objectifs de ce projet est de donner des outils juridiques aux investisseurs pour caser tout obstacle réglementaire ou législatif au libre-échange. Ainsi, les firmes étrangères auraient le pouvoir juridique d'attaquer la politique des États, des Régions, des départements et des communes, en matière de santé, de finance, d'environnement et de service public, si elle représentait un obstacle à la concurrence, à l'accès aux marchés publics et à l'investissement. Un arbitrage ou système de règlement des différends accorderait aux entreprises la possibilité d'attaquer un État devant un tribunal arbitral privé, pouvant ordonner des compensations au cas où les décisions et actions gouvernementales nuiraient aux futurs profits des multinationales. Cette menace de la mise en place d'une justice qui court-circuiterait les États est réelle : 14 400 firmes basées aux États-Unis ont 50 000 filiales en Europe, et 3 300 firmes basées en Europe ont 24 000 filiales aux États-Unis. TAFTA permettrait des attaques globales et croisées de la

part de ces sociétés à l'encontre des politiques d'intérêt public.

### La mobilisation

Des deux côtés de l'Atlantique, on a vu se multiplier les dénonciations du caractère nocif pour les peuples de ce « piège transatlantique ». En Europe, plus de 1 500 000 signatures – plus de 100 000 en France mais 1 million en Allemagne – ont été recueillies en ligne ; l'objectif est d'atteindre les 2 millions avant octobre 2015<sup>(2)</sup>. Des milliers de comités locaux ont été créés pour diffuser l'information, multiplier les débats publics et les actions<sup>(3)</sup>, avec pour apogée la Journée mondiale contre le TAFTA du 18/04/2015. La mobilisation a par le passé conduit à deux importantes victoires : rejet de l'AMI (Accord multilatéral sur les investissements) en 1998, et de l'ACTA (Accord commercial anti-contrefaçons) en 2012. La vigilance et la mobilisation s'imposent plus que jamais, afin de faire rejeter le projet actuel dont le but ultime est d'instaurer l'impunité des multinationales en les plaçant au-dessus des États, en piétinant les droits sociaux acquis grâce aux luttes des travailleurs. Le Parlement européen a reporté le vote le 10 juin 2015 : la lutte continue. ■

NICOLE MEDJIGBODO

(1) Un vaste espace économique englobant plus de la moitié du PIB mondial et un peu plus de 800 millions de consommateurs.

(2) <http://stop-ttip.org/fr/signer>

(3) [www.collectifstopafta.org](http://www.collectifstopafta.org)



En soutien à  
Thomas Coutrot (ATTAC),  
« faucheur » de chaises

## ÊTRE RETRAITÉ(E) ET RESTER SYNDIQUÉ(E)

# C'est possible, c'est souhaitable et... c'est surtout utile !

La retraite met fin à la vie professionnelle mais l'adhésion et l'activité syndicale restent indispensables. Sans oublier l'apport régulier de nombreuses informations, rester syndiqué permet de ne pas se couper de l'action collective et solidaire.

**Dans la FSU, les retraité-e-s** restent membres de leur syndicat<sup>(1)</sup> d'origine. Au SNES, regroupés dans des S1 départementaux, ils ont toute leur place dans toutes les instances, dans les débats et dans l'action aux côtés des actifs. Assimilés à une catégorie, ils élitent tous les deux ans deux secrétaires de catégorie, membre ès qualité de la CA Nationale. Un collectif national anime le secteur : publication de quatre numéros spéciaux de *L'US*, adressé aux retraités en supplément des numéros habituels, stages nationaux intéressant les retraités... Chaque année, une assemblée générale réunit des délégués de toute la France.

### La SFR et la FGR

Avec ceux des autres syndicats de la FSU, ils forment la Section fédérale des retraités. Elle est organisée au niveau départemental. À l'échelon national, la SFRN a un rôle de représentation au niveau des rencontres avec les UCR (Union confédérale des retraités). Elle organise, tous les ans, les « Journées d'automne », moments privilégiés de rencontre et de débats entre retraités appartenant aux différents syndicats nationaux autour de thématiques renouvelées chaque année. Elle publie deux numéros de *POUR Retraités*. Adhérents au SNES, ils sont *ipso facto* membres de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique (FGR-FP). À ce titre, ils participent, tant au niveau départemental que national, à la



Trois publications complémentaires

vie et à l'animation de la FGR-FP, laquelle regroupe pour l'essentiel des retraité(e)s de la FSU, de l'UNSA, de Solidaires-Finances ainsi que des adhérents directs. Elle publie *Le Courier du retraité*. Avec des associations de la police, de la gendarmerie, de La Poste et les officiers marinières, elle constitue le « Pôle des retraités de la FP ». Elle participe à l'inter UCR constituée par les organisations syndicales de retraités.

### Défense collective

Avec la FSU et la FGR-FP les retraités sont partie prenante des actions intersyndicales pour la défense collective de leurs intérêts. C'est dans ce cadre qu'ils ont mené en mars 2015 des actions unitaires rassemblant plus de 25 000 retraités et qu'ils participeront début septembre à une campagne pour la défense de leur pouvoir d'achat avec envoi d'une carte pétition<sup>(1)</sup> au président de la République. ■

**JEAN-LOUIS VIGUIER**

(1) <http://www.snes.edu/-Action-Actualites-.html>

## PRÉPARER SA RETRAITE

# Témoignage lillois

Comment mieux accueillir les collègues qui partent en retraite, dans les sections de retraités du SNES-FSU, et leur donner l'envie de continuer à se syndiquer et à militer ?

**C'est pour répondre** à cette question que les retraités du S3 de Lille ont organisé un stage en mai 2014 et mai 2015. De tels stages avaient été organisés il y a plusieurs années puis délaissés. C'est suite à des échanges entre S3 lors de rencontres nationales montrant leur opportunité que l'initiative fut reprise.

Ouverts à tous les syndiqués et notamment à ceux qui approchent de la fin de la vie professionnelle, ces stages sont animés conjointement par les actifs et les retraités. La première surprise fut de voir

un nombre significatif de collègues qui n'envisageaient un départ qu'au cours des quatre à cinq ans à venir. Cela traduit une inquiétude quant à l'importance du choix de la date du départ, lié, évidemment, au niveau de pension qui sera perçu. C'est le souci prioritaire.

### Exposé des réformes

Après avoir rappelé l'historique des réformes des retraites, il a été précisé ce qu'on entendait par « salaire/traitement continué »,

pièce angulaire des mandats du SNES-FSU, puis la méthode de calcul des pensions a été exposée et explicitée. Exercice toujours délicat, chacun étant quasiment un cas particulier, l'attente étant très forte quant au niveau de pension réel qui conditionne les conditions de vie à venir. Par ailleurs, les carrières étant de moins en moins linéaires, on observe un accroissement régulier des polypensionnés ce qui complique les calculs à cause de réglementations variées et variables.

## Les services aux retraités

Puis arriva la présentation de l'action sociale du rectorat en direction des retraités ainsi qu'un certain nombre d'instances pouvant aider ou intervenir : CLIC, SRIAS, CODERPA (action sociale des départements)...

Enfin, un échange a eu lieu autour des contenus du syndicalisme des retraités, ses enjeux, ses réalités. La place et le rôle du SNES-FSU dans le mouvement syndical et social, les « outils » proposés : informa-

### AGENDA SYNDICAL

- **17 et 18 juin** : Toulouse, collectif national des retraités et comité de rédaction *US retraités*
- **26 juin** : Marseille, assemblée générale des retraités du SNES-FSU de l'académie d'Aix-Marseille
- **15 et 16 septembre** : Paris, CDFN de la FSU
- **22 et 23 septembre** : Paris, Conseil national SNES
- **1<sup>er</sup> octobre** : remise de la carte pétition à l'Élysée après conférence de presse.
- **7 et 8 octobre** : Paris, stage retraités du SNES-FSU
- **25 et 26 novembre** : journées d'Automne SFR-FSU

tion par la presse, le site spécifique, mémento, permanences téléphoniques... ; la participation aux actions, aux orientations syndicales et fédérales ; les revendications. Une interrogation aussi : quels « services » pourrait-on créer ou développer au plan syndical ?

Un dossier regroupant l'essentiel des informations a été remis à chaque participant qui semblait satisfait de l'initiative, qui sera reconduite. ■ **G. BOUCHART**

## ... CONGRÈS ... CONGRÈS ... CONGRÈS ... CONGRÈS ... CONGRÈS ... CONGRÈS ...

# 2016 : année de tous les congrès

Les congrès – 1-5 février FSU au mans ; 28 mars-1<sup>er</sup> avril SNES à Grenoble ; mi-juin FGR-FP à Caen – sont des moments forts de l'activité syndicale et les retraités syndiqués sont invités à s'y investir comme à l'accoutumée pour construire avec les adhérents l'orientation syndicale pour les années à venir.

**Les retraités ont avec les actifs des revendications** communes : la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat, la défense du service public, de la Sécurité sociale, tout ce qui concerne la fiscalité, la santé, l'accès aux soins, etc. D'autres revendications peuvent apparaître comme plus spécifiques mais force est de constater que l'indexation des pensions, par exemple, ou même la loi d'adaptation de la société au vieillissement, concernent aussi les actifs. Dans le SNES, comme dans la FSU, la notion et les missions d'un syndicalisme de retraités restent à enrichir. Sur un plan plus général, l'avenir du syndicalisme dans son ensemble et donc l'avenir de la FSU nécessitent une réflexion collective.

Le congrès de la FGR-FP va se dérouler dans un contexte politique particulier – moins d'un an avant les présidentielles. Le SNES-FSU est attaché à l'outil unitaire que la FGR-FP représente. Ses adhérents retraités participeront à l'élaboration d'une plateforme revendicative exigeante et œuvreront au renforcement de la FGR-FP.

Préparer un congrès nécessite de créer les conditions pour impliquer l'ensemble des adhérents. Le sérieux de la réflexion à mener ne doit pas faire passer au second plan la convivialité qui doit marquer toutes les réunions syndicales, un climat fraternel particulièrement apprécié des retraités. ■ **MARYLÈNE CAHOUET**

Congrès SNES 2013 : des retraités... actifs !



© J.-L. V.

➤ PRÉPARER DES JOURS MEILLEURS

# L'avenir devant nous

« Il faut être réaliste, il n'y a pas d'alternative, pas d'autres choix... que l'austérité et le recul des acquis sociaux » peut-on entendre un peu partout. Être réaliste, n'est-ce pas plutôt opposer à une résignation stérile le droit de rêver et la pratique du devoir d'utopie ?

Dossier réalisé par Mireille Breton, Marylène Cahouet, Annie Eveno, Jean-Pierre Billot, Daniel Rallet, Jean-Louis Viguier



© DR

➤ INVENTER L'AVENIR

## Entre archaïsme

Les retraités appartiennent à une génération aux grandes réformes du Front populaire. Pour eux l'avenir était vecteur du progrès.

**Cette génération, bien que partie en retraite,** est restée socialement active et continue à observer le monde tel qu'il va en conservant l'espoir d'en modifier le cours. Elle regarde un peu ébaubie les manifestations réactionnaires contre le mariage pour tous, le retour du religieux comme facteur identitaire et parfois support de révolte, la xénophobie qui convoque à nouveau les boucs émissaires, le détricotage du droit du travail, l'argent devenu vertu, les inégalités qui fleurissent sur la tombe de la solidarité, le retour des rentiers, les services publics et la protection sociale privatisés, des festivals fermés et des théâtres menacés, la précarité qui comme autrefois condamne à vivre au jour le jour...

La « modernité » d'aujourd'hui serait-elle archaïque, au sens du retour d'un passé qu'ils croyaient révolu ?



« Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent » (Jack Kerouac)

## et modernité

ion qui a eu une filiation directe avec des événements historiques (de la Résistance et de la Libération), et qui a été elle-même actrice de mouvements d'émancipation. : c'était leur « modernité ».

Les retraités défendent évidemment ardemment leur « modernité », celle d'un passé conquérant et ambitieux, et souhaitent le transmettre. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont à leur tour stigmatisés comme « archaïques » puisqu'ils défendent un passé exigeant plus d'égalité, de fraternité et de liberté collective alors qu'être moderne aujourd'hui, c'est la concurrence, les services privés, la loi de l'argent, la logique de l'intérêt et du repli sur soi... Du matin au soir et du soir au matin, les médias ringardisent les droits sociaux comme des obstacles à la compétition économique, la loi de la nouvelle « modernité ».

Mais la transmission seule de la mémoire du passé collectif n'a que peu d'intérêt : le sens du passé est utile s'il permet de construire l'avenir à l'épreuve de l'expérience des nouvelles générations.

L'utopie est là pour inspirer l'espoir et la créativité : partout s'expérimentent et commencent à émerger de nouvelles pratiques porteuses de solution pour le présent et pour l'avenir. ■

### PETITE PRÉCISION À MÉDITER

La génération des retraités actuels est celle qui avait appris en lisant Jack Kerouac<sup>(1)</sup> que « seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent ». Mais elle est aussi celle des B. Tapie et autres affairistes ; une génération qui a vu le triomphe de l'ultralibéralisme, l'émergence et la montée du FN, l'explosion du chômage et la dictature des cours de bourse et des fonds de pension... une génération qui a vu le service public proposer à une heure de grande audience une émission télévisée intitulée : « Vive la Crise ». Elle a dû apprendre à résister.

(1) Extrait de *Sur la route* (États-Unis, 1957), traduction Paris-Gallimard-Folio 1976 ; Jack Kerouac (1912-1969) est considéré comme « le pape de la "beat generation" ».



© DR

## PLACE À L'IMAGINATION COLLECTIVE

Entretien avec Christian Laval<sup>(1)</sup>

Une fois de plus associé au philosophe Pierre Dardot<sup>(2)</sup>, Christian Laval a publié récemment *Commun, essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle* ; il est seul pour répondre.

### Avec Pierre Dardot, vous avez cherché à définir une nouvelle grande utopie ?

Le mot ne correspond pas à ce que nous avons voulu faire. L'utopie supposerait l'invention d'une société entièrement réglée jusqu'au moindre détail, et donc parfaitement ordonnée à un savoir détenu par on ne sait qui, ou plutôt par on sait bien qui : des savants du social et de l'économie, des chefs de parti, des experts professionnels. Donc pas une « utopie », mais notre travail relève incontestablement de l'imagination politique, de cette faculté que nous avons un peu trop abandonnée, et qui n'a peut-être jamais été plus utile pour nous sortir de la paralysie intellectuelle dans laquelle nous nous trouvons.

### Il existe donc selon vous une alternative politique ?

Elle est en train de surgir des mouvements, des luttes et des pratiques. Ce que nous pouvons faire, ce n'est pas une utopie, c'est imaginer une société à partir des pratiques qui sont déjà là, mais qui ne sont pas encore pensées dans leur originalité et leur portée. Il ne s'agit pas du tout d'imaginer une société parfaite et définitive, mais d'imaginer une société dont la norme fondamentale serait telle qu'elle laisserait la plus grande place possible à l'imagination collective pour pouvoir se transformer démocratiquement de façon continue.

### Comment faire émerger cette société ?

Un tel projet ne descend pas du ciel, il provient des luttes elles-mêmes et des discours qui les accompagnent. Cela ne veut pas dire que les mouvements

et les pratiques ont raison, cela veut dire que le monde souhaitable se dessine dans certaines luttes et pratiques.

L'émergence de ce que nous appelons le « commun » dans ces mouvements appelle un travail de clarification dans la pensée. L'enjeu est de pouvoir desserrer la contrainte que fait peser le capitalisme sur nous, et qui, comme le ciel de Baudelaire, « nous verse un jour noir plus triste que les nuits ».

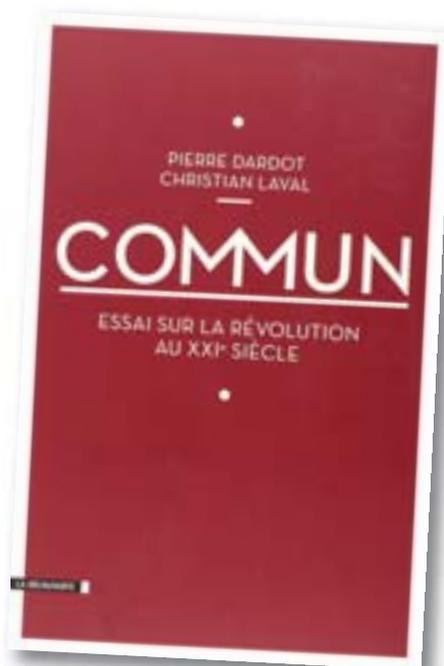
### Un exemple de champ d'application de cette démarche ?

Il n'y a pas de plus grande urgence que de défendre la protection sociale et les services publics contre les politiques néolibérales. Ce sont des acquis incontestables qui ont permis aux classes populaires et à l'ensemble de la population d'accéder à des services publics, à la santé, l'éducation, la retraite.

Mais la solidarité portée par les socialistes au début du XX<sup>e</sup> siècle s'est transformée en une forme étatique qui, tout en protégeant les salariés des « risques » inhérents à la logique de marché, les exclut de la décision politique du fait de l'administration bureaucratique des services publics et de la protection sociale comme le montre l'exclusion progressive des syndicats de la gestion des caisses. L'État social est à la merci de retournements politiques et des contraintes économiques qui prennent le pas sur les droits des citoyens.

Plutôt que d'assurer seulement la défense des services publics, il s'agit de transformer les services

publics par la création d'organes démocratiques donnant aux professionnels mais aussi aux citoyens, destinataires de ces services, un droit d'intervention, de délibération et de décision, dans le respect évidemment des lois générales et du sens de la mission de service public.



## C'est donc une nouvelle définition des services publics ?

La remunicipalisation de la gestion de l'eau à Naples est l'exemple de services publics locaux gouvernés comme des communs. Cela se traduit concrètement par le fait que les établissements de service public sont gouvernés par des représentants des usagers, des associations écologistes, des mouvements sociaux et des organisations de travailleurs présents au sein du comité d'administration à côté d'experts et de représentants de la municipalité.

À Paris, les services de l'eau ont été remunicipalisés en 2010. Sans négliger l'importance d'une telle mesure dans la capitale d'un pays qui abrite les plus

grandes multinationales de l'eau, l'absence d'une véritable mobilisation et participation des citoyens fait d'eux des consommateurs passifs, ignorant même pour beaucoup la création d'une régie publique. ■

(1) Christian Laval, sociologue, Université de Paris Ouest-Nanterre, membre du Conseil scientifique d'ATTAC, chercheur associé à l'Institut de recherche de la FSU.

(2) Pierre Dardot, philosophe, professeur de khâgne au lycée Jules-Ferry de Paris a commis de nombreux écrits en commun avec Christian Laval dont par exemple *Marx, prénom Karl*, Gallimard, 2012. Le dernier dont il est question ici : *Commun, essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, La Découverte, 2014.

## UN PRÉCEPTÉ TOUJOURS D'ACTUALITÉ

# Il faut rêver

Rêver, c'est parcourir les chemins de l'utopie ; étymologiquement, utopie signifie « en aucun lieu, nulle part » et renvoie à une non-existence. Thomas More<sup>(1)</sup>, en 1516, s'empare du terme pour désigner sa cité idéale. Ainsi, l'utopie peut à la fois qualifier un rêve irréalisable et un idéal à atteindre.

À travers les siècles, l'humanité a relevé le défi : à chaque fois que le monde va mal, poser la question : « *que faire à la place ?* », et prendre les moyens de s'approcher de l'idéal à atteindre. C'est Albert Jacquard qui dit, en 2006, « *l'homme a un devoir d'utopie. [...] C'est un projet qu'on rêve en se donnant les moyens [...], une étoile lointaine vers laquelle on prend la décision de se diriger* ».

Aujourd'hui, l'utopie est toujours là. Les peuples européens auraient toutes les raisons de désespérer mais le peuple grec défie 18 États, la Commission européenne, la BCE, le FMI pour dire que l'espoir d'une autre Europe ne peut être écrasé. Il porte même l'utopie d'une mobilisation de l'ensemble des peuples européens. En Espagne, les victimes de l'austérité sont devenues des acteurs sociaux capables de mobiliser un public large, de porter des listes alternatives aux élections municipales et de menacer la domination politique de l'ordre établi.

Il s'agit de faire des victimes de l'austérité des acteurs sociaux, de mettre en œuvre des solidarités concrètes qui permettent de mobiliser une grande partie de la population dans l'espoir « *de faire l'Europe autrement* » : « *une Europe démocratique, solidaire, sans frontières* » comme le déclarent les militants allemands qui appellent à « envahir » à Berlin le quartier du gouvernement le 20 juin, journée mondiale des réfugiés.

Le devoir d'utopie porteur d'espoir est plus que jamais à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas de vouloir faire revivre le passé mais de prendre appui sur lui pour construire ensemble et joyeusement... la cité idéale. ■

(1) Thomas More (1478-1535), humaniste, auteur entre autres de *L'Utopie* ; ministre d'Henri VIII, resté fidèle à la papauté romaine au moment de la création de l'Église anglicane, il fut jugé pour trahison et décapité.

## « ILS NE SAVAIENT PAS QUE C'ÉTAIT IMPOSSIBLE, ALORS ILS L'ONT FAIT »<sup>(1)</sup>

En 1944 dans la France occupée, le Programme d'action de la Résistance est adopté à l'unanimité des membres du Conseil national de la Résistance. Ce programme dit « *les Jours Heureux* », proclame une République fondée sur la justice sociale, la liberté, la solidarité, et inspire à la Libération l'ordonnance de la Sécurité sociale, la nationalisation de la Banque de France et des grands établissements de crédit, de gaz et d'électricité, la réforme de la fonction publique... Les attaques contre ces acquis commencent immédiatement et ne cesseront pas. Mais le programme du CNR et ses retombées concrètes demeurent, aujourd'hui encore, un tremplin dans la bataille contre les tenants actuels du « *no alternative* » cher à M. Thatcher.

(1) Mark Twain (1835-1910), auteur américain (États-Unis), polygraphe réputé pour son humour et mondialement connu pour l'un de ses romans *Les aventures de Tom Sawyer*.

ILS ONT LA VIE DEVANT EUX

## Paroles de jeunes

Ils ont entre 20 et 30 ans. Au hasard des rencontres, ils ont répondu à trois questions : la première portait sur l'opposition entre jeunes et retraités, la seconde sur les valeurs auxquelles ils tiennent et qu'ils considèrent peut-être comme utopiques, la dernière concernait évidemment leur vision de l'avenir. Voici une brève synthèse<sup>(1)</sup> de leurs réponses.

**Si certains confirment l'évidence** de différences dans les étapes de la vie – les jeunes pensent à orienter leur vie, les retraités à la poursuivre dignement –, la plupart ne vivent pas d'opposition, au contraire, notant les riches échanges avec des retraités, leurs grands-parents par exemple mais aussi ceux qu'ils rencontrent sur le plan professionnel, plus disponibles et compréhensifs que les actifs. En tête de leurs valeurs, le respect, l'honnêteté, l'écoute. Viennent ensuite le partage, la responsabi-

Les jeunes ont des choses à dire... et pas forcément ce que l'on croit



© Pathdoc/ Fotolia.fr

lité, la capacité à reconnaître ses erreurs, la droiture, la simplicité et la justice. Les valeurs de la république aussi : liberté, égalité fraternité... ainsi que l'éducation pour tous, la démocratisation culturelle et... la protection de la planète. Ces valeurs sont-elles utopiques ? Oui, à cause du monde actuel. En fait elles sont un idéal nécessaire mais certains le croient réalisable, d'autres sont plus sceptiques. Quant à l'avenir, le commentaire est partagé. La majorité est plutôt optimiste... malgré tout ou parce qu'ils ont réussi leur parcours professionnel. D'autres soulignent leur inquiétude face aux choix et erreurs actuels, à la crise qui s'accélère et à la volonté des puissants de garder leur pouvoir... Crainte des guerres et des conflits aussi. Ce qu'il faut changer ? Le système, les mentalités, la répartition des richesses et des revenus, le rapport à l'humain, à l'environnement... mais peu en arrivent à formuler des réponses sur la possibilité d'y parvenir.

Des jeunes différents par leur situation, qui échangent avec nous, qui ne rêvent pas d'être milliardaires et qui font des propositions dans l'intérêt général... Sont-ils représentatifs ? En tout cas il y a urgence à leur donner la parole. ■

(1) Voir les réponses intégrales sur le site [www.snes.edu](http://www.snes.edu), onglet retraités/dossiers et documents.

EN 68, AU SIÈCLE DERNIER, ILS DISAIENT :

## « Soyons réalistes, demandons l'impossible »

Les lecteurs âgés de plus de 60 ou 62 ans ont connu la période de mai-juin 1968, lycéens pour certains, étudiants ou enseignants pour d'autres, réunis à l'époque dans des AG brouillonnes et enfumées. Mise à part peut-être la fumée, rien n'interdit de recommencer à rêver le monde et à le réinventer au quotidien.

**Le pouvoir gaulliste** n'avait pas vu venir ce tsunami de la jeunesse, avec son idéal de justice, de fraternité, son opposition à l'autoritarisme gouvernemental, à celui des « mandarins » universitaires, des chefs en général : « *il est interdit d'interdire* » disaient les murs... L'espoir utopique de changer le monde, se concrétisait.

Le monde du travail et les syndicats ont rejoint le mouvement et imposé au gouvernement d'importants acquis sociaux, aujourd'hui remis en cause, sur les salaires, les droits syndicaux.

### Presque cinquante ans plus tard...

Les jeunes expriment le même idéal, la même aspi-

ration à la solidarité et à la justice. Ils s'organisent et militent différemment : on les rencontre aux côtés des sans-papiers, des migrants, des précaires, pour la défense de sites naturels, le respect de la nature, pour un emploi et un salaire permettant de vivre. Ils ont pris des distances avec le syndicalisme et l'engagement politique au bénéfice d'associations sociales et environnementales qui correspondent mieux à leurs aspirations, à leur mode de vie mais ils restent optimistes pour l'avenir.

L'espoir anime toujours de nombreux retraités, voulant vivre au mieux le temps libéré des pressions professionnelles et continuer de croire à un avenir plus radieux. Ils veulent résister à la tentation du repli, à la nostalgie du métier et plus profondément à la mise en pièces programmée du « commun », de ce qui permet de vivre ensemble.

### Tous ensemble, tous ensemble

Jeunes et plus anciens refusent la guerre des âges, attisée par la crise et la politique d'austérité. Ils croient en la solidarité familiale et intergénérationnelle. Ils se retrouvent dans « réseaux éducation



© kearima\_dav/Fotolia.fr

sans frontières », pour la défense des Roms malmenés, mal logés. De plus en plus souvent, ils expérimentent l'habitat intergénérationnel, les systèmes de colocation, les échanges d'aides, de services... et la vie commune s'impose. Un rêve de 68, un rêve du siècle dernier... ■

La guerre des âges n'aura pas lieu

## POUR NE PAS CONCLURE

# Le devoir d'utopie

Mariela Carmena, qui a conduit la liste madrilène de Podemos à la victoire lors des élections municipales, peut fièrement annoncer « *notre unique monnaie pour mener notre campagne a été l'imagination, la joie et la créativité* ».

**L'utopie n'est donc pas morte :** ici, ce sont les anciens salariés du site de Gémenos, constitués en SCOP, qui lancent le 26 mai leur marque de thés et infusions bio : la 1336, un nom qui sonne bien car il rappelle le nombre de jours de grève qui a conduit à ce résultat. Omar Dahmani, cariste et délégué CGT, assure : « *nous sommes en train de prouver que nous*

*pouvons innover et créer* ». Là, ce sont les coiffeuses et manucures du boulevard de Strasbourg à Paris, des travailleuses immigrées qui gagnent leur combat en affirmant leur dignité et leur volonté d'être traitées en égalité de droits. Et l'on pourrait poursuivre... Le contexte paraît sombre mais le syndicalisme, au sens où il porte le projet d'une société différente, doit se ressourcer à l'utopie. En se fondant sur la confiance en l'homme, la créativité du bouillonnement collectif des idées et des échanges, en proclamant lucidement la volonté de l'optimisme, il a pour vocation de créer des espaces de confiance en soi et dans les autres, les conditions de nouvelles pratiques qui permettent de transformer chacun en acteur social dans des mouvements devenus force collective porteuse d'espoir. L'utopie ? Une réalité en devenir à condition de le vouloir. ■



© Fotolia.fr

L'avenir ne contiendra que ce que nous y mettrons maintenant (Murs de la Sorbonne en 68)

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraité**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à [enretraite@snes.edu](mailto:enretraite@snes.edu)  
Permanence téléphonique les mercredi et jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31

## À SAVOIR AVANT DE PARTIR EN VACANCES : DÉPANNAGE SUR AUTOROUTES

Suite à de nombreux abus, un arrêté<sup>(1)</sup> régleme l'organisation du dépannage sur les autoroutes et fixe les tarifs forfaitaires des professionnels agréés pour :

- les interventions de dépannage sur place (panne d'essence ou réparation mécanique simple ne dépassant pas 30 minutes) ;
- le dépannage effectué après déplacement des véhicules sur une aire de service ou de péage si la réparation dépasse plus de 30 minutes ;
- et enfin les opérations d'évacuation hors de l'autoroute vers l'atelier du dépanneur pour des réparations.

Le dépanneur doit afficher dans son véhicule son agrément de façon visible et lisible pour les usagers. Il dispose des clés de portails de service pour raccourcir les trajets ou éviter les péages. Il doit assurer également les services de transport gratuit des passagers et des bagages hors de l'autoroute et jusqu'au lieu de dépôt du véhicule en panne et aider s'il y a lieu à la recherche d'un hôtel, d'un moyen de transport.

Le dépanneur agréé doit afficher des tarifs forfaitaires, à l'exception des fournitures de pièces, du temps de main-d'œuvre au-delà des 30 minutes incluses dans le forfait, du remorquage au-delà de 5 kilomètres après la sortie d'autoroute.

Une facture détaillée doit être remise après réparation.

(1) Arrêté du 5 juin 2014 valable jusqu'au 30 juin 2015 (JO du 17 juin).

## Prendre sa retraite

Quelques informations pratiques sachant que les syndiqué(e)s ne doivent pas hésiter à solliciter les permanences du SNES-FSU.

### En quoi consiste le droit à l'information sur la retraite ?

Créé par la réforme de 2003, il se traduit par l'envoi de deux documents par le service des pensions du ministère du Budget.

#### Le Relevé de situation individuelle (RSI)

Relevé de carrière qui récapitule tous les régimes auxquels a cotisé l'assuré, il est envoyé à partir de 35 ans, tous les cinq ans jusqu'à 50 ans. Il peut aussi être demandé à tout moment (une fois tous les deux ans maximum). En vérifier les données et faire corriger les erreurs.

Un polypensionné peut également faire une demande une fois par an auprès d'une caisse de retraite dont il dépend. À 45 ans, il est possible d'obtenir un entretien individuel dans les six mois.

#### L'Estimation indicative globale (EIG)

Adressée automatiquement à 55 ans (et ensuite tous les cinq ans), elle récapitule l'ensemble de la carrière, dans et hors la fonction publique, et fournit une estimation indicative du montant de la pension, pour différents âges de départ possible. Pour 2014, sont concernés les assurés nés entre 1954-1958 et suite à la réforme de 2014 en 1959.

### Pourquoi prendre sa retraite le dernier jour du mois ?

La fin du « traitement continué » (réforme de 2010) interrompt la rémunération à compter du jour de la cessation d'activité. Or, la première pension n'est due qu'à compter du premier jour du mois qui suit la fin d'activité. Il faut donc la cesser le dernier jour du mois, sauf à subir une période sans traitement ni pension.

Comme il n'y a aucune obligation de lier le départ en retraite au calendrier scolaire, on a intérêt à choisir la fin du mois qui permet d'éviter un trimestre de décote ou d'acquérir un trimestre de services en plus.

### Quelles démarches ?

En pratique, il est conseillé d'anticiper sa demande de retraite au moins une année avant la date choisie. Le dossier est à retirer au secrétariat de l'établissement puis, une fois rempli et complété, à envoyer au rectorat par la voie hiérarchique.

### Quelle suite à ce dossier ?

Le rectorat envoie un accusé de réception. Puis, le service des pensions du ministère de l'Éducation adresse à l'intéressé l'**arrêté de mise en retraite**. Le document essentiel est le **titre de pension**, envoyé par le ministère des Finances : il fait le point sur les droits acquis et précise le montant de la pension. Examiner attentivement ces deux documents et respecter scrupuleusement les modalités qu'ils indiquent concernant les voies et délais de recours éventuels en cas d'erreur.

### Quelles démarches complémentaires pour les polypensionnés ?

Si un fonctionnaire a travaillé hors de l'Éducation, il doit s'adresser à la CARSAT, sans oublier les caisses de retraites complémentaires (IRCANTEC, AGIRC, ARRCO...). ■

## DES LIENS UTILES

- Le site du régime des retraites des fonctionnaires de l'État : [www.pensions.bercy.gouv.fr](http://www.pensions.bercy.gouv.fr)
- Le simulateur de calcul de la pension civile : <http://simuretraite.finances.gouv.fr/CalcCivile/@ret@>
- Le site du GIP Info retraite : [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

UN LIVRE, UN FILM, UNE AVENTURE

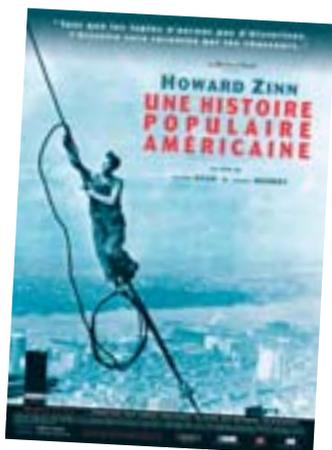
## Une histoire populaire américaine

Howard Zinn, historien américain (USA) décédé en 2010, disait à la fin de sa vie : « *Je veux qu'on se souvienne de moi comme de quelqu'un qui a donné aux gens des sentiments d'espoir et de pouvoir qu'ils n'avaient pas avant* ». C'est ce qui a donné à Daniel Mermet et Olivier Azam envie de réaliser *Howard Zinn, une histoire populaire américaine*.

**Né à Brooklyn en 1922** de parents immigrés juifs, H. Zinn a vécu son enfance dans la pauvreté. En avril 1945, il s'engage dans l'armée de l'air pour lutter contre le fascisme ; démobilisé, il va avoir, en tant qu'ancien combattant, la possibilité inespérée de s'inscrire gratuitement à l'Université. Il étudie l'histoire et les sciences sociales avant d'enseigner à l'université de Boston pendant 24 ans.

### La conscience d'une génération

Dans les années 80, il publie un livre qui revisite les mythes de l'histoire des États-Unis ; le livre est vendu à 2 millions d'exemplaires aux USA mais sera interdit dans les classes en Indiana et en Arizona. Pour Noam Chomsky, « *cette œuvre a changé la conscience d'une génération* ». Il a permis de donner la parole et leur place dans la construction du pays aux inconnus, aux ignorés : esclaves, indiens, femmes ouvrières, syndicalistes... Plutôt que d'écrire *Le Roman national américain*, H. Zinn respecte l'histoire des peuples, des luttes : on y voit les ouvrières immigrées du textile de Lawrence se battant en 1912 pour qu'on ne diminue pas leur salaire et la solidarité de tout un pays, le massacre de Haymarket qui est à l'origine de la fête des



travailleurs le 1<sup>er</sup> mai... ce livre s'intitule *Une histoire populaire des États-Unis*<sup>(1)</sup>.

### Une trilogie

Le film s'en inspire librement mais s'attache surtout à la démarche, celle d'un historien engagé. Les réalisateurs français utilisent des documents d'archives parfois bouleversants, donnent la parole à Zinn lui-même ou à Noam Chomsky. Ils ont aussi ajouté en écho quelques événements de France qui font mouche : images ignorées de la Première Guerre mondiale, luttes et solidarité dans le Tarn.

Sous-titré *Bread and roses*, titre de la chanson des femmes de Lawrence qui voulaient « *du pain et des roses* », ce film est

le premier d'une trilogie. Le second portera sur l'arrivée de Christophe Colomb et les différentes « conquêtes » qui ont fait l'« Amérique », le troisième volet sera consacré à la Guerre froide, à la « chasse aux sorcières » et aux révoltes pour les droits civiques en passant par les lanceurs d'alertes. ■

MIREILLE BRETON

(1) Publié en anglais par les éditions Harper-Perennial et en français aux éditions Agone.

## Brecht à Bussang

Dans une vallée vosgienne au carrefour des territoires alsacien, franc-comtois et lorrain, un vaisseau en bois : le Théâtre du Peuple de Bussang, créé en 1885 par Maurice Pottecher, écrivain et patron de la filature locale, connu pour son fond de scène qui s'ouvre sur la forêt.



© DR

Bussang : lieu d'une culture et d'une mémoire vivantes

Le répertoire choisi cette année pour fêter les 120 ans d'existence de ce lieu est un programme d'exception : *L'Opéra de Quat'sous* de Berthold Brecht et *Intrigue et Amour* de Friedrich Von Schiller.

Depuis l'origine, acteurs amateurs et professionnels jouent ensemble l'été : cinq acteurs professionnels, treize acteurs amateurs et trois musiciens interpréteront l'œuvre de Brecht avec ses célèbres *Songs* mis en musique par Kurt Weill. Une pièce d'une grande actualité où les truands ne sont pas sans rappeler les grands délinquants en col blanc, pièce novatrice qui rompt et joue avec les codes du théâtre et de l'opéra.

Ballet d'ouverture le 11 juillet avec *Le Sacre du Printemps* et concert de clôture le 22 août. Un hommage sera rendu au fondateur du Théâtre du Peuple, les 24, 25 et 26 juillet, par des lectures et des conférences autour de son œuvre dramatique. Et... la possibilité de rencontrer les comédiens, de pique-niquer dans le parc ou de savourer un délicieux repas marcaire dans une des auberges du village.

FRANÇOISE EIDEN

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Le film a été financé uniquement grâce à une souscription populaire : un défi réussi ; la souscription continue pour la suite de la trilogie. Il a été produit par la coopérative audiovisuelle les Mutins de Pangée ([www.lesmutins.org](http://www.lesmutins.org)) ; il est distribué en France par Les films des 2 rives ([www.filmsdesdeuxrives.com](http://www.filmsdesdeuxrives.com)) : déjà dans plus de 100 salles... dates et lieux à venir sur le site. Le film sera au festival Résistances au Chambon-sur-Lignon (fin juillet), à Blois dans le cadre des Rendez-Vous de l'Histoire (8 octobre) et à Gennevilliers dans le cadre des Rencontres d'histoire critique (fin novembre). Un dossier pédagogique sera à disposition dès juillet. Infos : [www.histoirepopulaireamericaine.fr](http://www.histoirepopulaireamericaine.fr).

### Informations pratiques

Théâtre du peuple Maurice-Pottecher :  
40, rue du théâtre, 88540 Bussang. Tél. : 03 29 61 62 47 / 03 29 61 50 48 (billetterie).  
Site internet : [www.theatredupeuple.com](http://www.theatredupeuple.com).  
Courriel : [info@theatredupeuple.com](mailto:info@theatredupeuple.com).

POURVU QUE CE SOIT DRÔLE

## Entretien avec Jean-Michel Delambre

Il « barbote », selon ses dires, depuis plus de 30 ans au *Canard Enchaîné*. Vivant à côté du Touquet, il gagne chaque mardi la capitale, la rue des Saints-Pères exactement, pour le bouclage du journal. Il y retrouvait son ami Cabu. Il a répondu avec sa verve habituelle aux questions de Georges Bouchart.

### Comment vous définissez-vous ? dessinateur et caricaturiste de presse ?

Je suis d'abord journaliste, avec une carte de presse. La définition officielle c'est dessinateur de presse. Mais il n'y a pas de frontière entre les activités graphiques. Je publiais déjà des livres pour enfants avant de faire du dessin de presse. Je passe du « Carnaval des amis-mots » pour la jeunesse, à la jungle politique (*rires !*). J'aime raconter des histoires et les mettre en couleur. Je fais aussi de la BD...

### Qu'est-ce qui fait qu'un dessin est réussi ?

C'est celui qu'on fera demain (*rires !*). Pour certains, c'est « *un coup de poing dans la gueule !* ». Le dessin réussi c'est celui qui fait rire tout en faisant réfléchir. La « provoc » n'exclut pas la subtilité. Sinon tout est permis, le jeu de mots, l'amalgame... le dessin sans légende... pourvu que ce soit drôle ! Mais on ne rit pas tous des mêmes choses et on sait depuis janvier qu'on peut mourir pour un petit dessin drôle.

### Si on parlait technique ?

À chacun son univers et son outil graphique et son trait. Cabu, Tardi, Hugo Pratt... sont des génies du noir et blanc. Cabu aimait bien que je colorise ses des-



Un homme libre arrimé au littoral entre Manche et mer du Nord

sins parce que j'y allais en douceur, pour mettre son trait en valeur. Je travaille à l'ancienne avec mes petites mains, du papier et de l'aquarelle. J'aime le toucher du papier et le grain « torchon » pour l'aquarelle. J'évite l'ordinateur, Photoshop et la palette graphique même si parfois je reconnais que c'est bien pratique. Rien ne vaut un « vrai » original sur papier.

### Qu'est-ce qui guide le choix du sujet ?

Le dessinateur préfère souvent le dessin libre qui se suffit à lui-même. Illustrer un article laisse moins de liberté (surtout quand le papier est chiant !). Faire un énième dessin sur le trou de la Sécu c'est moins motivant même avec du poil autour ! Au *Canard*, Cabu savait illustrer avec talent et drôlerie, et à la dernière minute, le papier le plus rébarbatif : ré-barbatif, aucune allusion au prophète !

### Peut-on être dessinateur de presse sans être engagé ?

On est forcément engagé. Souvent anar, de gauche, écolo... le dessinateur de presse se veut libre. Faire des dessins « militants » au service d'un parti c'est sclérosant. On est parfois plus virulent avec les gens qui ont les mêmes valeurs que vous quand ils vous déçoivent.

### Tout n'est pas publiable

Au *Canard*, il n'y a pas de censure. On a une liberté totale... Le choix des dessins publiés parmi les multiples propositions faites, revient aux rédacteurs en chef.

Personnellement, sur les sujets dramatiques, j'essaie de me moquer des « bourreaux » et non pas des victimes.



### Quel avenir pour la profession ?

Plutôt pessimiste. D'abord parce que la « presse papier » vit mal. Les jeunes préfèrent les « gratuits » qui n'emploient aucun dessinateur pour des raisons économiques ; ils préfèrent internet et les réseaux sociaux où on peut piquer n'importe quel dessin et le partager sans même citer l'auteur ni le support avec la terre entière. La presse, pour survivre a besoin de pub – sauf le *Canard* – de subventions et surtout de lecteurs. *Charlie Hebdo* a été sauvé économiquement par le massacre de nos meilleurs potes dessinateurs. Tout le monde a été « Charlie », même ceux qui n'achetaient jamais les journaux satiriques et ont versé des larmes de crocodiles. Le dessinateur maintenant est obligé de dessiner sous protection policière. Mais, même pas peur ! Nous n'avons pas le droit de baisser les crayons.



### Y avait-il une réelle inquiétude au *Canard*

Honnêtement, non ! Les menaces, les courriers anonymes « assassins » ont toujours existé mais personne ne pouvait imaginer un tel déchaînement de violence. Et on peut craindre que ce ne soit pas terminé. Les barbares n'ont pas « dit leur dernier mort ». Mais ça doit nous rendre plus solidaires et plus déterminés face à l'obscurantisme.

### Et chez Cabu, que vous connaissiez bien avant le 7 janvier ?

En 2012, je l'avais invité à exposer au salon du Livre du Touquet. L'année sui-

vante, Tignous avait pris le relais... Avec Cabu, chaque mardi, côte à côte, à la même table, on dessinait, on plaisantait, on refaisait le monde, celui d'avant le 7 janvier. On parlait écologie, peinture, jazz (le vrai !), de Trenet... On enrageait de la montée du FN. On partageait nos coups de cœur et notre goûter comme des

écoliers. La veille de sa « disparition », il m'avait charrié parce que je me faisais vacciner contre la grippe. Je lui avais répondu que de toute façon, lui l'ancien qui détestait le sport, était le plus jeune d'entre nous et qu'il nous enterrerait tous. Malheureusement, le vaccin contre la connerie n'existe toujours pas. ■



Jean-Michel Delambre

## DESSINATEUR, JOURNALISTE ET ÉCRIVAIN FRANÇAIS

**Jean-Michel Delambre**, né à Liévin en 1949, est un vrai Ch'ti... il l'a « échappé Belge » comme il le dit lui-même. Il vit en pleine nature sur la côte d'Opale, dans une maison où il a installé son atelier de peinture et de sculpture. Maître-nageur pendant ses études universitaires, il devient professeur de lettres et d'arts plastiques avant de pouvoir vivre de sa plume ou de ses pinceaux. Il a cependant continué à animer des ateliers d'arts plastiques et d'écriture dans les écoles. Très attaché à sa région d'origine, le Nord-Pas-de-Calais, et à sa région d'adoption, la Corse, il se montre aussi très éclectique dans ses créations, pratiquant aussi bien la peinture que la sculpture, l'écriture de livres d'enfants que la poésie ; mais il est surtout connu pour sa collaboration au *Canard Enchaîné* où il distille depuis trois décennies son humour et son effronterie dans ses dessins. Il a aussi collaboré à *Marianne*, *Aujourd'hui-Le Parisien*, *Psikopat* et *Le Journal de la Corse*. Il a même contribué à l'édition 2010 du Petit Larousse en illustrant des mots de la langue française.

**JEAN-PIERRE BILLOT**

Source : Larousse-Encyclopédie en ligne

### Quelques recueils...

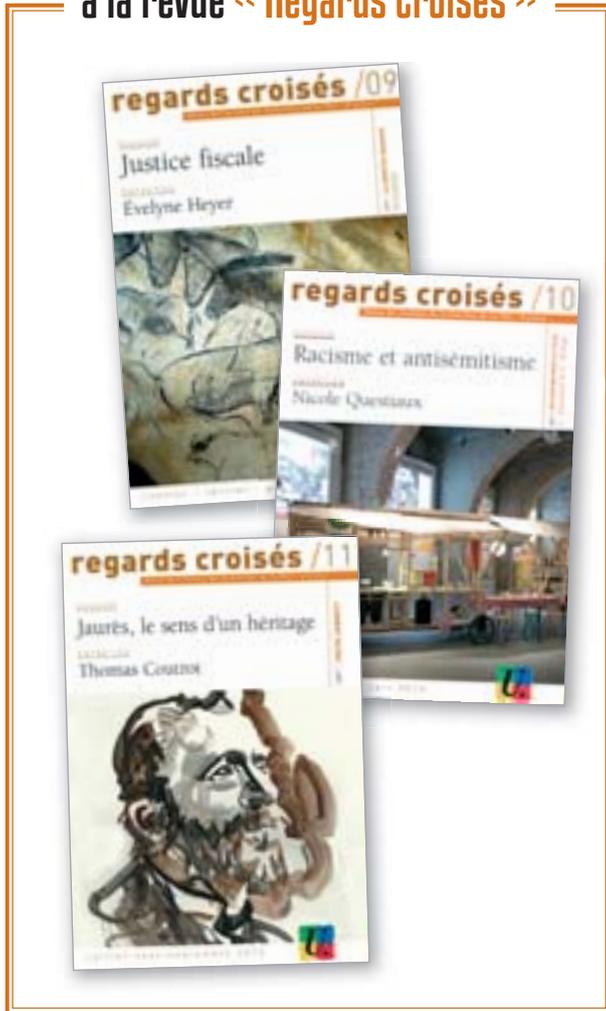
- ▶ **de dessins de presse** : *Dessine-moi un maton !* (2003) ; *Le Diable au Corse* (2005) ; *Da Vinci Corse* (2007).
- ▶ **de poèmes et de nouvelles** : *La Femme fana* (2001) ; *Fenêtres sur nuits*.
- ▶ **de nombreux livres pour les enfants** : *Le Carnaval des amis mots* (1998) ; *La Marmotte qui voulait skier sur les nuages* (2001) ; *Quand les poules auront des dents* (2004) ; *Le dragon qui ne jouait pas avec le feu* (2008).

Renseignements : [www.delambre-cartoon.com](http://www.delambre-cartoon.com), le site de l'auteur et les éditions Henry-Les écrits du Nord (Montreuil-sur-Mer) : [www.editionshenry.com](http://www.editionshenry.com), site de l'éditeur.

# Un autre regard sur l'actualité

## Abonnez-vous...

à la revue « **Regards croisés** »



à la **lettre électronique**

Abonnement gratuit sur le site - parution mensuelle



**BON DE COMMANDE – SOUSCRIPTION**

Je m'abonne pour un an (4 numéros) à la revue de l'Institut de recherches de la FSU « regards croisés ». Je joins un chèque de 26 € pour le règlement.



Nom et Prénom .....

Adresse complète .....

Courriel .....

Toutes les publications de l'Institut sont sur [www.institut.fsu.fr](http://www.institut.fsu.fr) - Livres à commander à :

Institut de recherches de la FSU - 104, rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS - 01 41 63 27 60

E-mail : [institut@institut.fsu.fr](mailto:institut@institut.fsu.fr) - Site Internet : [www.institut.fsu.fr](http://www.institut.fsu.fr)

JACKY BRENGOU A LU POUR VOUS

## Une « vieille dame » de 70 ans en fin de vie ?

Les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 ont donné naissance à la Sécurité sociale, pilier du système actuel de protection sociale. Marisol Touraine a affirmé que « les manifestations célébrant les 70 ans de la Sécu doivent réaffirmer ses principes fondateurs : l'universalité et la solidarité ».

Mais qu'en est-il réellement à l'heure de la crise et de l'obsession de la réduction des déficits ?

### Faire revenir la Sécu dans le jeu

« La Sécu ? Les complémentaires santé ? La question du "qui paye quoi" est essentielle, surtout dans un contexte de fortes contraintes budgétaires conjuguées à une augmentation des besoins. Au début des années 1980, la Sécurité sociale assurait 80 % du remboursement des soins. Depuis, ce taux n'a cessé de diminuer, pour atteindre 75 % aujourd'hui. Cette baisse peut paraître minime sur trente-cinq ans, mais il faut y regarder de plus près (...) pour les soins les plus courants, on a transféré une bonne partie de leurs coûts vers les complémentaires santé et sur les usagers eux-mêmes : l'assurance maladie ne prend plus en charge que 60 % du coût des soins. L'assurance maladie s'est concentrée sur les "gros risques", c'est-à-dire l'hôpital, dont la prise en charge est encore à 90 %, et sur les affections de longue durée.

(...) Cette privatisation partielle du système de santé a fait du contrat de mutuelle ou d'assurance santé le sésame pour accéder aux soins les plus courants, en particulier pour l'ophtalmologie, l'auditif et le dentaire. (...) L'Accord national interprofessionnel (ANI) de 2013 a rendu obligatoire, dès 2016, la couverture complémentaire pour tous les salariés. Sans régler toutefois les difficultés existantes du côté des non-salariés. Ni éliminer les problèmes que pose le développement des complémentaires dont la logique économique est – légitimement – fondée non sur la solidarité mais sur l'appréciation des risques et leur tarification en conséquence. »

Alternatives  
Economiques

Avril 2015

### Le scandale : maladies chroniques, pour être égaux, il faudrait payer plein pot !

« Dans une note d'avril, le "trésor" préconise parce qu'il le juge... inéquitable, de supprimer le dispositif "affection de longue durée (ALD)" – reconnu pourtant par tous les instituts comme contributeur "significatif" de la réduction des inégalités de santé. Fondé en 1945, ce dispositif permet une prise en charge à 100 % des pathologies reconnues ALD. Un malade du cancer ne paiera pas sa chimio, mais son traitement contre la grippe, oui. Ces malades chroniques étant majoritairement défavorisés, et leurs dépenses de santé cinq fois plus élevées, le dispositif leur permet, en gros de survivre. Néanmoins, avec les reculs de la Sécu, 5 % des patients sortent plus de 900 euros de leur poche par an, dont 60 % sont en ALD. Le dispositif "génère" (donc) des inégalités, dixit Bercy. Solution ? Le supprimer, et plafonner les dépenses des assurés à 570 euros par an (...). Avantage pour Bercy : la hausse continue des malades chroniques (+ 4 % d'ici 2025) n'aura pas d'effet sur la dépense publique. »

Alternatives  
Economiques

23-29 avril 2015

### La complémentaire santé pour tous : un marché convoité

« Ce nouveau marché de 4 à 5 milliards d'euros suscite en tout cas l'appétit de tous les opérateurs. Qu'il s'agisse d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'assurances ou encore de compagnies d'assurances privées (...), les contrats santé sont de bons produits d'appel pour vendre d'autres prestations. (...)

Ce sont les mutuelles qui ont a priori le plus à perdre, car elles étaient leaders jusqu'ici sur les contrats individuels, qui seront beaucoup moins nombreux d'ici peu, du fait de la généralisation des contrats collectifs. (...)

Mais le problème que pose surtout cette généralisation, c'est qu'elle n'est pas vraiment générale : elle ne couvre que les personnes en emploi en entreprise et ne concerne ni les retraités, ni les non-salariés, ni les chômeurs. (...) À charge pour eux de souscrire des contrats individuels. "Le vrai danger est le renchérissement de ces contrats" avertit Christian Saout, secrétaire général délégué du Collectif inter-associatif sur la santé (CISS). Les contrats collectifs sont très concurrentiels (...), ce qui va pousser les opérateurs à équilibrer leurs comptes avec d'autres populations. Les retraités, par exemple, pourraient payer jusqu'à quatre fois plus cher que les actifs. »

Alternatives  
Economiques

Mai 2015

### Plus que jamais, la lutte est nécessaire

« Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale fait partie de notre vie de citoyen. Elle fait aujourd'hui partie de notre identité (...). C'est en effet, un enjeu de société et son devenir définira le monde dans lequel nous vivrons demain : société de partage et de solidarité ou société de plus en plus inégalitaire. (...) Aujourd'hui, les difficultés de la protection sociale sont liées fondamentalement à la faiblesse du taux d'emploi et à l'abaissement du niveau des salaires (...). La baisse des cotisations dites patronales comme la baisse des salaires, c'est moins d'argent dans les caisses de la Sécurité sociale (...).

Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Sécurité sociale devrait être célébré comme il se doit, en cette année 2015, pour tous les travailleurs et retraités de France. Plus que jamais les luttes sont nécessaires pour redonner toute sa vigueur et des valeurs de solidarité à notre Sécurité sociale. »

Bernard Lamirand, animateur du Comité d'honneur national Ambroise-Croizat

L'Humanité

11 mai 2015

DE SANTIAGO À PARIS, DU CHIAPAS À MARSEILLE

« Elle est vivante »

En écho à la phrase de son ami Daniel Bensaid<sup>(1)</sup> « *l'histoire n'est pas écrite d'avance ; c'est nous qui la faisons* » et avec un clin d'œil à Descartes, Carmen Castillo déclare : « *je lutte donc je suis* ».



© DR



Carmen Castillo

ÉCRIVAIN ET CINÉASTE

LE CHILI AU CŒUR

**Carmen est née à Santiago du Chili en 1945.**

D'abord professeur à l'Université catholique de Santiago, berceau de la révolte étudiante, elle travaille, suite à l'élection de Salvador Allende, à La Moneda, le palais présidentiel, auprès de Béatriz Allende. Après le coup d'État du 11 septembre 1973, elle vit dans la clandestinité avec son compagnon Miguel Enriquez, le leader du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). Le 5 octobre 1974, Miguel est abattu par les militaires dans la maison où ils s'étaient cachés, à Santiago. Carmen Castillo, alors enceinte, est gravement blessée lors de l'attaque. Grâce à des voisins courageux qui ont appelé une ambulance, elle est hospitalisée d'urgence et elle finalement expulsée vers l'Angleterre grâce à la pression internationale qui la tire des griffes de la répression. Fragilisée par sa blessure, elle accouche à Cambridge d'un fils qui décède rapidement. En 1976, elle s'installe en France. Elle ne cessera d'évoquer le Chili dans ses livres et films, dont *Rue Santa Fe*, sélectionné au Festival de Cannes en 2007.

Son dernier film, *On est vivant*, nous emmène des quartiers de Paris et de Marseille vers différents pays d'Amérique du Sud, partout où des êtres humains combattent pour leurs droits. Elle est partie à la recherche des lucioles chères à Pasolini pour « *retrouver la force de l'humain au milieu de l'obscurité* », notion ambivalente car, ajoute-t-elle, « *la nuit est aussi le moment des rêves* ». ■

**MARYLÈNE CAHOUE**

CARMEN À TRAVERS SES ŒUVRES

**Quelques livres :** *Ligne de fuite*, Éditions Bernard Barrault, 1992 • *Un jour d'octobre à Santiago*, Éditions Bernard-Barrault, 1992 • *Santiago-Paris, le vol de la mémoire*, coécrit avec sa mère Monica Echevarria, Plon, 2002

**Et quelques films :** *État de guerre : Nicaragua*, avec Sylvie Blum, 1985 • *La Flaca Alejandra*, réalisation Guy Girard (documentaire), 1994 • *La véridique légende du sous-commandant Marcos*, avec Tessa Brisac, 1995 • *Rue Santa Fe (Calle Santa Fe)*, 2007 • *Pour tout l'or des Andes* (1 h 30, Ex-Nihilo, ARTE), 2010 • *Victor Serge, l'insurgé* (France 5, JEM productions), 2011 • *On est vivant*, Les Films d'Ici, 2014

(1) Daniel Bensaid (1946-2010), philosophe et militant trotskyste

